

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Extrait du procès-verbal de la 33^{ème} réunion du comité directeur du Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL), tenue par visioconférence, le 18 octobre 2021, en présence du comité d'investissement :

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du comité directeur et du comité d'investissement.

L'ordre du jour est adopté par le comité directeur.

2. Adoption du PV de la 32ème réunion du comité directeur

Le procès-verbal de la 32^{ème} réunion du comité directeur du 27 juillet 2021 ainsi que l'extrait y relatif sont adoptés à l'unanimité par les membres présents du comité directeur.

3. Désignation du réviseur d'entreprises agréé

Les membres du comité directeur décident à l'unanimité de proposer au Gouvernement en conseil la nomination de EY Luxembourg comme successeur de PwC en tant que réviseur d'entreprises agréé du Fonds pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

4. Rapport trimestriel au 30 septembre 2021

Le Président remercie le comité d'investissement pour la préparation du rapport relatif au troisième trimestre 2021. Le comité directeur marque son accord avec ledit rapport.

5. Reporting mensuel

Le comité directeur discute des reportings établis par l'agent bancaire du Fonds souverain pour les mois de juillet à septembre 2021.



6. Divers

Le comité directeur prend acte de documents et d'informations d'un ordre administratif.

Pour extrait conforme.

Fait à Luxembourg, le <u>45</u> décembre 2021.

Nima Ahmadzadeh

Président